

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 235-2019

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.283

Déposée le: 10.09.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Trüssel (Trimstein, pvl) (porte-parole)
Alberucci (Ostermundigen, pvl)
Aebi (Hellsau, UDC)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Oui 28.11.2019

N° d'ACE: du

Direction: Direction de la police et des affaires militaires

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Repositionnement des unités de l'Office de la circulation routière et de la navigation

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'intensifier la collaboration avec des institutions privées, dans le but de réduire le nombre d'expertises de véhicules réalisées dans les unités de l'Office de la circulation routière et de la navigation du canton (OCRN) ;
2. d'exploiter les possibilités de décentraliser les prestations afin de décharger les sites centraux de l'OCRN ;
3. de profiter des atouts qu'offrent les nouvelles formes d'organisation des espaces de travail (*open space*, *shared desk*, télétravail), afin de réduire la surface par personne sur les sites ;
4. de montrer les effets de la numérisation sur les expertises de véhicules réalisées sur les sites de l'OCRN ;

5. sur la base de cette analyse, de revoir entièrement la planification des besoins et de la répartition des sites pour le nouvel OCRN de la région de Berne.

Développement :

On peut envisager différentes manières d'améliorer l'efficacité des unités administratives centralisées en général, et en particulier de celles de l'OCRN. Les options suivantes méritent d'être examinées :

A l'heure actuelle, il est déjà possible de s'adresser au TCS pour certaines expertises de véhicules. Une collaboration renforcée avec le TCS et d'autres institutions privées pourrait faire baisser nettement le nombre d'expertises sur les sites cantonaux.

Par ailleurs, les nouvelles formes d'organisation des espaces de travail – bureau en *open space*, *shared desk*, télétravail – ainsi que la numérisation, renferment un potentiel de rentabilisation des surfaces de bureau du site central et d'amélioration de l'efficacité des prestations fournies.

Enfin, il existe la possibilité d'offrir certaines prestations, telles que le passage des examens théoriques de conduite, sur des sites disséminés dans tout le canton. Cela permettrait de décharger les unités administratives centralisées et l'OCRN.

Puisque le nouvel OCRN de la région de Berne pourrait être entièrement reconçu, le Conseil-exécutif doit exploiter au maximum les possibilités énumérées ci-dessus pour créer un environnement de travail moderne, efficace et agréable pour la clientèle et le personnel. Cela permettra de soulager les finances du canton et de limiter au maximum l'utilisation des terres arables.

Motivation de l'urgence : La présente motion entend être le point de départ d'une nouvelle planification des besoins et de la répartition des sites pour le nouvel OCRN bernois. Elle devrait donc être traitée avant que le crédit ne soit une nouvelle fois soumis au Conseil.

Destinataires

- Grand Conseil